



Assemblée générale

Distr. générale
15 septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 44 de l'ordre du jour

Incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000

Évaluation des résultats des mesures prises au sein des organismes des Nations Unies et avec les États Membres afin de résoudre le problème informatique du passage à l'an 2000

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport est établi en conformité avec la résolution 54/114 par laquelle l'Assemblée générale priait le Secrétaire général d'évaluer les résultats des mesures prises au sein des organismes des Nations Unies et avec les États Membres afin de résoudre le problème informatique du passage à l'an 2000. Il expose de manière synthétique les communications des organismes, fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies concernant les activités ayant trait au bogue de l'an 2000 et les résultats obtenus.

* Document soumis après la date limite du fait que les réponses d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies n'ont pas été reçues dans les délais.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Organisation des Nations Unies	2–14	3
A. Siège.....	2–6	3
B. Bureaux extérieurs et commissions régionales.....	7–14	3
III. Fonds et programmes des Nations Unies.....	15–28	5
IV. Institutions spécialisées	29–50	7
V. États Membres.....	51–60	10
VI. Conclusion.....	61	12

I. Introduction

1. Comme suite à l'examen du rapport intitulé « Mesures prises au sein des organismes des Nations Unies et avec les États Membres afin de résoudre le problème informatique du passage à l'an 2000 » (A/54/525), l'Assemblée générale a prié dans sa résolution 54/114 le Secrétaire général de lui faire rapport sur les résultats obtenus. Le présent rapport répond à cette demande.

II. Organisation des Nations Unies

A. Siège

2. Les mesures prises en 1999 par l'Organisation des Nations Unies pour résoudre le problème informatique du passage à l'an 2000 (bogue de l'an 2000) sont décrites dans le rapport du Secrétaire général sur ce sujet (A/54/525). Un groupe de gestion du passage à l'an 2000 et une cellule d'intervention ont été créés pour faire face aux problèmes posés par le bogue de l'an 2000 et coordonner l'action du système des Nations Unies en la matière.

3. Pendant la période de transition – entre le 30 décembre 1999 et le 3 janvier 2000 –, une cellule interdépartementale de gestion des crises a été chargée de l'appui logistique et technique et de l'appui dans le domaine des communications afin de faciliter le règlement des crises. L'objectif était de garantir la sécurité du personnel de l'Organisation et de répondre efficacement à toute situation de crise, notamment celles ayant trait à la sécurité internationale, aux affaires humanitaires et au maintien de la paix. La cellule de gestion des crises était secondée par une autre cellule chargée de l'analyse des crises et des opérations d'intervention, laquelle était composée de techniciens expérimentés et de membres du personnel chargés de tâches fonctionnelles qui ont examiné les rapports provenant des bureaux hors Siège et ont suivi l'évolution de la situation 24 heures sur 24 dans le cadre du Centre de coordination.

4. Tous les lieux d'affectation ont fait rapport au Centre de coordination, au Siège de l'Organisation, pendant la période de transition. Les États Membres, les opérations de maintien de la paix et les institutions spécialisées ont envoyé des rapports rassurants et n'ont signalé aucun incident lié au bogue de l'an 2000. Le

Centre de coordination a reçu des rapports de 158 bureaux dans 147 États Membres, y compris des rapports périodiques de chaque unité chargée du suivi. Cent soixante-treize rapports ont été reçus de l'Afrique, 67 d'Asie et du Pacifique, 66 d'Amérique latine, 55 des États arabes, 80 d'Europe et 12 des bureaux de liaison. Les rapports ont montré que le bogue de l'an 2000 n'avait pas provoqué de perturbation grave.

5. Au Siège de l'Organisation, l'infrastructure informatique est restée opérationnelle et n'a pas souffert du passage à l'an 2000. Tant les équipements informatiques que l'infrastructure de télécommunications ont continué de fonctionner pendant la période en question, tout comme les systèmes de bureautique et les services essentiels. Comme décrit ci-après, tous les lieux d'affectation étaient parés pour le passage à l'an 2000 aussi bien pour ce qui était des applications que du matériel et n'ont connu aucun incident. Le déploiement dans tous les lieux d'affectation du Système intégré de gestion (SIG), qui est totalement compatible 2000, a grandement contribué au succès des préparatifs de l'ONU.

6. Les préparatifs effectués au titre du passage informatique à l'an 2000 (A2M) ont eu plusieurs effets positifs, qui ont permis d'améliorer le fonctionnement et les capacités d'intervention d'ensemble de l'Organisation. Par exemple, l'inventaire des applications utilisées au Siège a été l'occasion de recenser plus efficacement les problèmes informatiques devant être réglés. Outre le fait que l'ONU a habilement négocié le passage à l'an 2000 et n'a pas dû faire face à des incidents trop graves, elle a pu grâce au projet A2M identifier les systèmes essentiels au bon fonctionnement de l'Organisation et mettre au point des plans d'urgence pour chacun d'eux. Les stratégies générales qui ont sous-tendu les plans d'urgence A2M trouveront leur place dans tout futur plan antisinistre. En dernier lieu, les préparatifs en vue du passage à l'an 2000 ont suscité une coopération très étroite entre les organismes des Nations Unies et entre le Siège et les bureaux extérieurs.

B. Bureaux extérieurs et commissions régionales

Office des Nations Unies à Genève

7. À l'Office des Nations Unies à Genève, les préparatifs en vue du passage à l'an 2000 se sont faits en

plusieurs étapes : recensement des systèmes vulnérables, mise en conformité des systèmes et des logiciels critiques, campagne d'information auprès du personnel et mise au point de plans d'urgence. La Division de l'administration a fait savoir que la transition s'était déroulée sans heurt, les mesures prises ayant permis de garantir la circulation de l'information et de rassurer les départements.

Office des Nations Unies à Vienne

Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime

8. Grâce notamment aux efforts concertés de tous les services de l'Organisation visant à identifier et à régler les problèmes liés au bogue de l'an 2000, ni l'Office des Nations Unies à Vienne ni le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime n'ont connu de perturbations pendant la période de transition. Dans certains cas, par exemple la mise au point et la maintenance des systèmes informatiques, des mesures avaient été prises dès 1996. En juin 2000, aucun problème lié au bogue n'avait été signalé.

Office des Nations Unies à Nairobi

9. L'Office des Nations Unies à Nairobi a appliqué un programme A2M très complet et n'a eu à déplorer aucun incident grave. Les mesures prises – plans d'urgence approfondis et mise en conformité des systèmes cruciaux, des réseaux et des logiciels – ont porté leurs fruits.

Commission économique pour l'Afrique

10. Les procédures mises en place par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont été couronnées de succès et aucun incident ne s'est produit pendant et après la période de transition. L'opération, entreprise en collaboration avec la Division de l'informatique, qui relève du Bureau des services centraux d'appui du Secrétariat de l'ONU, et l'équipe du SIG à New York, a amené la CEA à coopérer étroitement avec l'ONU et les autres institutions spécialisées présentes en Éthiopie. L'ONU et la CEA sont restées en liaison étroite pendant toute l'opération. La Commission a par ailleurs apporté son concours aux autres institutions à mesure que l'échéance se rapprochait. Nombre d'ordinateurs individuels et de serveurs ont été remplacés et tous les systèmes d'exploitation ont été mis à niveau en vue de les rendre compatibles 2000. En

conséquence, l'infrastructure informatique de la Commission a été modernisée.

Commission économique pour l'Europe

11. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a établi un plan de travail offrant toutes garanties pour une transition sans heurt et a vérifié la conformité 2000 de tous ses systèmes automatisés, remplaçant ou mettant à niveau les systèmes incompatibles. La direction de la Commission a été associée à toutes les étapes du processus de vérification et un site Intranet a été créé pour tenir le personnel informé. Le réseau local de la CEE a continué de fonctionner sans incident majeur. Grâce au temps et aux efforts consacrés à la question, la Commission était fin prête pour le passage à l'an 2000.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

12. En ce qui concerne la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le passage à l'an 2000 s'est effectué sans heurt, l'homologation 2000 des appareils équipés de microprocesseurs, du matériel et des logiciels critiques ayant été achevée avant la fin de 1999. Les progrès initiaux ont été lents du fait que la CESAP utilisait des ordinateurs, des réseaux locaux et des logiciels obsolètes, mais la Commission a réagi suffisamment tôt au moyen d'un plan correctif concerté. Le Groupe de travail chargé du passage informatique à l'an 2000 à la CESAP a été en liaison constante avec l'Organisation des Nations Unies et avec le Gouvernement thaïlandais pendant le déploiement des plans d'urgence.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

13. Pour garantir la conformité 2000 de ses équipements informatiques et un passage sans incident au 1er janvier 2000, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a pris plusieurs mesures préventives. Elle a ainsi remplacé tous les ordinateurs individuels qui ne répondaient pas aux critères minimaux de la Division de l'informatique pour le passage à l'an 2000.

14. Pendant la semaine décisive qui a commencé le 30 décembre 1999, la direction de la CESAO a surveillé de très près toutes les opérations informatiques et a procédé à une batterie de vérifications. On disposait

d'une copie de sauvegarde des données stockées sur les serveurs au cas où le bogue de l'an 2000 aurait provoqué une panne des systèmes. Grâce à ces préparatifs, la Commission n'a eu à régler que des incidents mineurs et n'a constaté aucune perte ni altération de données.

III. Fonds et programmes des Nations Unies

CNUCED

15. La CNUCED a estimé que les très nombreux préparatifs auxquels elle s'était livrée lui avait permis de franchir sans incident le cap de l'an 2000. Elle a coopéré avec l'Office des Nations Unies à Genève, embauché des techniciens supplémentaires et remplacé le matériel et les logiciels obsolètes. Les données essentielles ont été sauvegardées et un service de téléassistance fonctionnant 24 heures sur 24 a été établi afin de sensibiliser le personnel et de diffuser les consignes relatives au bogue de l'an 2000.

Programme des Nations Unies pour le développement

16. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mené à bien le passage à l'an 2000 et, hormis des erreurs mineures concernant l'horodatage des messages électroniques sur quelques ordinateurs individuels au siège, n'a constaté aucun incident sur les serveurs de fichiers du siège et des bureaux de pays. Quant aux États Membres, le Centre de coordination A2M du PNUD a reçu 616 rapports couvrant 156 pays. À eux seuls, les bureaux de liaison et l'ensemble des bureaux de pays ont produit 479 de ces rapports. Les 137 rapports restants ont été soumis par d'autres missions et institutions des Nations Unies. Les bureaux de pays n'ont eu à déplorer que quelques perturbations sans gravité concernant les services de télécommunications et d'expédition et les services bancaires.

17. Le PNUD a tiré plusieurs avantages des mesures prises au titre du passage informatique à l'an 2000, notamment la mise à niveau des serveurs de fichiers dans 46 bureaux de pays, l'installation de systèmes téléphoniques par satellite dans 37 nouveaux bureaux de pays, l'homologation de l'ensemble du matériel et des logiciels utilisés par le Programme, l'adaptation de l'infrastructure en vue d'intégrer celle-ci aux dispositifs d'intervention en cas de situation d'urgence et

l'accumulation d'une expérience pratique en matière de planification anticatastrophe.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

18. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) s'est associé étroitement aux préparatifs concernant le bogue de l'an 2000 lancés par l'Organisation des Nations Unies et le PNUD. Il a par ailleurs engagé de manière très dynamique son propre programme de conformité 2000 et établi des documents d'information qui ont été distribués aux responsables de projet et aux organisations partenaires. Ces documents ont également été publiés sur le site Intranet du Bureau. L'UNOPS et ses lieux d'exécution n'ont eu à déplorer que des incidents sans gravité.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

19. La stratégie A2M du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a consisté à mettre en conformité tout le matériel et tous les systèmes, à lancer des campagnes d'information auprès des bureaux extérieurs et à coopérer avec les autres bureaux des Nations Unies. Le Haut Commissariat a aussi établi un plan de transition A2M très complet, l'objectif étant de dresser un bilan d'ensemble ainsi que la liste des problèmes rencontrés par ses différents bureaux dans les domaines de l'informatique et des télécommunications. De manière générale, cette stratégie s'est avérée bénéfique puisqu'elle a permis de renouveler les logiciels et d'inspecter les systèmes de communication. Aucun incident grave n'a été signalé au moment du changement d'année.

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

20. À l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le passage à l'an 2000 s'est effectué sans incident et il n'a pas été nécessaire de déclencher les plans d'urgence ayant trait au matériel, aux systèmes d'exploitation, aux applications et au standard téléphonique. Le 1er janvier et le 29 février, considérés comme des dates décisives, se sont déroulés sans perturbation majeure. On a détecté plusieurs anomalies concernant l'affichage des dates mais celles-ci, immédiatement corrigées, n'ont pas entravé le bon fonction-

nement des systèmes informatiques de l'Office. L'UNRWA a ainsi franchi le cap de l'an 2000 sans dysfonctionnement.

Programme alimentaire mondial

21. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a commencé à prendre la mesure des risques informatiques liés au passage à l'an 2000 dès 1996, évaluant pour ce faire les méthodes d'enregistrement des dates dans les applications fonctionnant sur les systèmes centraux et sur les ordinateurs individuels. En 1998, il a fait sien la démarche progressive recommandée par le Conseil économique et social, qui s'articulait de la sorte : sensibilisation, appréciation du problème, plans d'action et dispositifs d'intervention. Envisagé comme répondant à un problème de gestion, le projet A2M visait à garantir l'approvisionnement en produits alimentaires des populations démunies et souffrant de la faim, à préserver les services mis à disposition du personnel du PAM et à protéger l'environnement opérationnel.

22. Comme préconisé par les directeurs de pays, le PAM a stocké dans ses entrepôts des produits alimentaires à hauteur des quantités autorisées, ce qui aurait représenté trois mois de nourriture en cas d'interruption des filières d'approvisionnement. On s'est assuré de la conformité 2000 des installations portuaires, aériennes et ferroviaires. Les bureaux de pays ont travaillé avec le système des coordonnateurs résidents sur une série de problèmes relatifs à l'infrastructure.

23. Le 1er janvier 2000, on s'est enquis de la situation auprès d'un groupe témoin de 28 pays, qui n'ont rien constaté d'anormal. Tous les bureaux de pays et bureaux de liaison ont fait rapport les 3 et 11 janvier, se servant pour ce faire d'une grille qui répertoriait les incidents possibles par grandes catégories. Aucun n'a laissé entendre que le « bogue du millénaire » pouvait provoquer une catastrophe humanitaire.

24. L'urgence du projet A2M a donné au PAM l'occasion de moderniser et d'homogénéiser ses systèmes informatiques et ses systèmes de sécurité en un laps de temps réduit. Le succès du projet et le fait qu'aucun incident grave ne se soit produit jusqu'à présent ont donné au personnel dans son ensemble le sentiment du devoir bien fait et renforcé la confiance du Programme en ses capacités à réagir de manière réaliste et efficace en cas de crise.

Université des Nations Unies

25. L'Université des Nations Unies (UNU) n'a signalé aucun incident lié au bogue de l'an 2000 et la transition s'est effectuée sans heurt. Le matériel incompatible avait été remplacé et toutes les données importantes sauvegardées sur les serveurs centraux du siège de l'Université. Le projet A2M a permis de dresser le bilan des procédures de sécurité, de mieux se rendre compte du niveau de coopération requis pour garantir des services d'appui et d'inventorier le matériel et les logiciels utilisés.

26. Pendant la période critique, c'est-à-dire immédiatement avant et après le passage à l'an 2000, le réseau local de l'Université a été isolé, c'est-à-dire coupé de l'extérieur, un serveur autonome ayant été installé pendant la durée de la période de transition. L'UNU a par ailleurs organisé une permanence de nuit pour signaler toute anomalie qui se produirait au siège et au Japon, l'un des premiers pays à passer à l'an 2000.

Centre du commerce international

27. Grâce aux préparatifs très approfondis effectués depuis 1996, le Centre du commerce international n'a subi aucun dysfonctionnement lié au bogue du millénaire. Les mesures prises (inventaire détaillé du matériel, des logiciels et des applications, vérifications répétées de la conformité 2000 des systèmes et mise à niveau du logiciel de gestion de réseau) ont eu des effets à long terme puisque la productivité a augmenté.

Centre international de calcul

28. Outre des préparatifs approfondis, le Comité de gestion du Centre international de calcul a choisi d'arrêter tous ses services le 31 décembre 1999 et les a relancés aux premières heures du 1er janvier 2000 afin de procéder à de nouveaux essais et vérifications. Ces mesures ont été fructueuses et, dans la matinée du 1er janvier, le Centre a confirmé que tous les systèmes et services étaient fonctionnels. Le projet A2M a signifié dresser un inventaire complet des systèmes, des logiciels et des types de matériel utilisés, inventaire qui peut maintenant servir à établir des stratégies informatiques communes et convergentes dans tout le système des Nations Unies.

IV. Institutions spécialisées

Organisation internationale du Travail

29. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a commencé à préparer le passage informatique à l'an 2000 en 1997. Tous les systèmes et éléments critiques ont été passés en revue et ajustés à l'avance, ce qui fait que l'Organisation a disposé de suffisamment de temps pour procéder à des essais exhaustifs et pour la mise en oeuvre avant le début du nouveau siècle. L'OIT n'a pas connu de difficultés notables au début de l'an 2000.

30. La préparation du passage à l'an 2000 s'est révélée bénéfique à divers égards, puisqu'elle a permis d'examiner et de réajuster plusieurs fonctions et processus informatiques. Dans de nombreux cas, les nouvelles procédures ont amélioré les résultats des opérations ainsi que les performances des logiciels et matériels. Le remplacement des stations de travail anciennes et obsolètes a amélioré la productivité, et la modernisation des logiciels a amélioré la fonctionnalité d'ensemble du système. En outre, les remises à niveau de l'environnement informatique qu'il a fallu opérer ont amélioré la capacité du matériel et doté l'Organisation d'outils de gestion supplémentaires.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

31. Durant la période critique du passage à l'an 2000, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a procédé à une fermeture partielle de ses installations informatiques, a fermé son siège, et a mis en oeuvre un plan de sécurité avec la coopération d'autres institutions des Nations Unies installées à Rome. La mise en route de tous les systèmes critiques le 3 janvier a montré que toutes les mesures prises pour assurer une transition en douceur avaient été efficaces. Les plans d'urgence qui avaient été prévus n'ont donc pas eu à être appliqués. Ce passage sans heurt à l'an 2000 a été le résultat final d'un projet lancé en juin 1997, dans le cadre duquel l'Organisation a modernisé son matériel et ses systèmes informatiques et amélioré l'infrastructure de ses bâtiments pour éviter les problèmes.

32. Le passage à l'an 2000 s'est aussi bien passé dans les bureaux hors siège, les systèmes de télécommunication avec le siège ayant recommencé à fonctionner normalement lorsqu'ils ont été remis en route. Les quelques problèmes mineurs qu'a connus la FAO ont montré clairement que les conséquences du passage à l'an 2000 auraient été beaucoup plus graves si l'Organisation n'avait pas pris les mesures préventives nécessaires.

33. La préparation du passage à l'an 2000 a aussi produit plusieurs résultats bénéfiques durables, à savoir :

a) Elle a été l'occasion de remplacer les matériels et logiciels informatiques anciens et obsolètes plus tôt, ce qui a amélioré l'efficacité et la fiabilité de l'infrastructure informatique à la FAO;

b) Une meilleure standardisation des infrastructures et plates-formes informatiques, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, ce qui a entraîné une amélioration de l'appui aux utilisateurs;

c) L'élimination des codes et logiciels désuets, ce qui va simplifier les fonctions de maintenance des logiciels;

d) Une large utilisation des mises à jour à distance des logiciels, ce qui fait que plus de 90 % de tous les ordinateurs à la FAO utilisent la même version de tous les logiciels standard. Cette approche sera appliquée à l'avenir pour l'installation des nouveaux logiciels, en vue de réduire les coûts de déploiement et d'appui.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

34. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a pris plusieurs mesures préparatoires afin qu'il n'y ait pas d'incident lors du passage à l'an 2000. Elle a fait essentiellement porter son attention sur les systèmes critiques, les serveurs et applications de réseaux et les micro-ordinateurs. Les responsables de la préparation du passage à l'an 2000 ont été particulièrement vigilants en ce qui concerne les bureaux hors siège, où les préparatifs ont été soigneusement coordonnés avec d'autres institutions des Nations Unies dans chaque lieu d'affectation. L'UNESCO a annoncé qu'elle avait mis au point des plans d'urgence pour faire face aux problèmes qui pourraient se poser en raison de la com-

plexité des questions et des variables externes échappant à son contrôle. L'UNESCO n'a connu de problème à aucune des dates critiques en janvier et en février 2000.

35. La coordination entre l'UNESCO et les autres organisations du système des Nations Unies s'est révélée particulièrement bénéfique, en ce qu'elle a donné lieu à un échange d'informations, de stratégies et d'outils. L'UNESCO tient à souligner l'assistance extrêmement précieuse que lui ont apporté aussi bien le Comité de coordination des systèmes informatiques (CCSI) que les responsables de la mission des Nations Unies pour le passage à l'an 2000, qui ont joué un rôle important dans la coordination.

Organisation de l'aviation civile internationale

36. Grâce aux mesures prises par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour le passage à l'an 2000, celui-ci s'est effectué sans heurt ni incident. Les matériels et logiciels risquant de poser problèmes ont été mis à niveau ou remplacés et les systèmes et applications chronosensibles ont été testés et ajustés. Les mises à jour et les modifications auxquelles on a procédé durant les mois précédant janvier 2000 ont entraîné une amélioration générale des performances et de la stabilité d'ensemble des systèmes informatiques. En outre, le passage à l'an 2000 a été l'occasion d'établir un inventaire exhaustif des systèmes et des applications.

Banque mondiale

37. Les activités du programme pour le passage à l'an 2000 du Groupe de la Banque mondiale se sont achevées à la fin de février 2000 et étaient les suivantes :

a) Un travail d'information auprès des pays membres, y compris par l'octroi de subventions du programme d'information pour le développement (infoDEV);

b) Un examen du portefeuille de prêts du Groupe de la Banque mondiale, à l'issue duquel des prêts accélérés pour le passage à l'an 2000 ont été offerts;

c) La vérification des systèmes internes du Groupe de la Banque mondiale, grâce à laquelle tous les systèmes et infrastructures sont restés opérationnels en janvier 2000, tant au siège que dans les bureaux hors siège.

38. En outre, une stratégie de gestion et un plan ont été mis au point en vue d'aider les unités administratives de la Banque au siège et dans les bureaux de pays pour le passage à l'an 2000. Un centre opérationnel pour le passage à l'an 2000 a fonctionné 24 heures sur 24 du 31 décembre au 3 janvier pour superviser le passage à l'an 2000 et résoudre tous les problèmes que celui-ci pourrait poser. Les opérations et les projets de la Banque n'ont connu aucun problème et n'ont été affectés d'aucune manière.

Fonds monétaire international

39. Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué que ses systèmes informatiques n'avaient connu aucun problème majeur lors du passage à l'an 2000, du fait qu'il avait pris en temps voulu les mesures nécessaires pour préparer ce passage, en procédant notamment à un inventaire exhaustif de ses systèmes informatiques et non informatiques, et à des examens périodiques de la gestion des plans en cours d'élaboration pour le passage à l'an 2000. En outre, le FMI a procédé à de nombreux essais de ses systèmes informatiques concernant les bâtiments essentiels et a mis au point des plans d'urgence en cas de défaillance. Le Fonds a indiqué qu'aucun des États membres n'a sollicité la facilité de financement que le FMI avait créée pour les pays qui rencontreraient des problèmes de balance de paiement liés au passage à l'an 2000.

Union postale universelle

40. L'Union postale universelle (UPU) a annoncé que le passage à l'an 2000 s'était passé sans heurt pour elle et qu'à sa connaissance aucun de ses pays membres n'avait connu de problème significatif. L'absence d'incident peut être attribuée aux préparatifs substantiels effectués par les services postaux en vue du passage à l'an 2000. C'est ainsi qu'un groupe de travail a été créé spécialement en vue de cet événement pour assurer la coordination de toutes les activités préparatoires, tant au siège que dans les pays membres de l'UPU, et que des rapports d'étape ont été distribués et des questionnaires adressés aux pays membres de l'UPU en ce qui concerne leur niveau de préparation.

Union internationale des télécommunications

41. Avec l'aide d'une équipe spéciale créée sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en mars 1998, la plupart des sociétés internationales de télécommunication avaient achevé leurs

programmes de préparation au passage à l'an 2000 à la fin du premier semestre de 1999. L'équipe spéciale a pris une série de mesures pour que les télécommunications ne connaissent aucune perturbation majeure lors du passage à l'an 2000, notamment en fournissant un appui à cet effet aux exploitants et sociétés de télécommunication.

42. Du fait de ces initiatives, le passage à l'an 2000 n'a posé aucun problème, et l'UIT n'a signalé que quelques cas mineurs d'engorgement aux périodes de pointe sur les réseaux téléphoniques internationaux et les services locaux de téléphone cellulaire. Parmi ces incidents, l'UIT a signalé de légères difficultés de service rencontrées par un exploitant en Asie, une brève perturbation dans le logiciel de facturation d'un exploitant européen, et une interruption temporaire du fonctionnement des imprimantes d'une société américaine de téléphone cellulaire et de radiomessagerie. Il a été remédié en quelques jours à tous ces incidents mineurs.

Organisation météorologique mondiale

43. Les systèmes informatiques du secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) n'ont aucunement souffert du passage à l'an 2000. En prévision de cet événement, l'OMM a déménagé son secrétariat dans de nouveaux locaux équipés de services informatisés et de systèmes de contrôle prêts pour le passage à l'an 2000. En outre, l'OMM a pris des mesures consistant, notamment, à remplacer ses matériels obsolètes et à mettre à niveau ses logiciels standard pour préparer ses systèmes informatiques au passage à l'an 2000.

44. L'OMM indique que le passage à l'an 2000 n'a causé aucune interruption significative dans la fourniture des données et des produits générés par les systèmes météorologiques dans le monde, ni aucune baisse de leur qualité. Ce succès peut être en partie attribué au large partage d'informations entre l'OMM, ses membres et les exploitants de satellites.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

45. À l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le fonctionnement des systèmes informatiques n'a pas été affecté lors du passage à l'an 2000 et le projet que l'Organisation avait mis en oeuvre en prévision de cet événement a pris fin le 31 mars

2000. Ce succès résulte directement des efforts du personnel et de la coopération à l'échelle de l'Organisation. Les mesures prises pour le passage à l'an 2000 ont eu des résultats bénéfiques, notamment la mise à niveau systématique de l'infrastructure informatique, la consolidation de la documentation système, et la migration sur un système d'exploitation prêt pour le passage à l'an 2000. En outre, le projet a révélé plusieurs faiblesses apparentes, comme l'inadéquation de la documentation concernant les procédures opérationnelles et la nécessité de remplacer certains systèmes informatiques obsolètes.

Fonds international de développement agricole

46. Le programme mis au point par le Fonds international de développement agricole (FIDA) en vue du passage à l'an 2000 a assuré une entrée sans heurt dans le nouveau millénaire. Le FIDA n'a connu aucune difficulté liée au passage à l'an 2000 durant les périodes critiques du 1er janvier 2000 ou du 29 février 2000. Le suivi s'est poursuivi tout au long de l'année.

47. Le programme du FIDA comprenait trois phases de planification : l'évaluation des risques, les mesures d'ajustement et les essais de validation, et la planification d'urgence. Outre qu'elle a assuré un passage sans heurt à l'an 2000, chaque phase du programme a eu des effets bénéfiques concrets, dont la mise au point d'un programme complet d'information sur la sécurité qui réduit le risque de perturbation des systèmes informatiques. En outre, la planification d'urgence en vue du passage à l'an 2000 est devenue un modèle pour l'élaboration de plans d'urgence en cas de catastrophe, susceptible d'être utilisé par le FIDA dans l'exercice de ses activités en cas de problème grave.

Agence internationale de l'énergie atomique

48. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a pris plusieurs mesures en prévision du passage à l'an 2000 au siège, et les systèmes et structures informatiques du secrétariat n'ont connu aucune perturbation à cette occasion. Les préparatifs ont consisté essentiellement à faciliter l'échange d'informations entre les départements ainsi qu'avec d'autres organisations du système des Nations Unies. L'expérience acquise dans l'exécution des activités liées au passage à l'an 2000 contribuera à améliorer la qualité de la planification et des opérations informatiques à l'AIEA.

49. L'AIEA a aidé ses États membres en leur fournissant des informations et une formation. Celle-ci était axée sur les questions de sûreté des centrales nucléaires et des réacteurs de recherche, la sûreté des installations du cycle du combustible nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs, et la sûreté des installations médicales utilisant des générateurs de rayonnement et des matières radioactives. En outre, des plans ont été mis en oeuvre en ce qui concerne les performances des réseaux de distribution d'électricité et le fonctionnement des centrales nucléaires, ainsi que l'infrastructure informatique interne. Ces efforts ont contribué à garantir que les centrales nucléaires et les réacteurs de recherche dans le monde ne connaissent pas de problème de sûreté lors du passage à l'an 2000. La collaboration entre l'Agence, ses États membres et d'autres organisations internationales ont facilité le partage de l'information et réduit au minimum les doubles emplois. L'AIEA a aussi appuyé l'examen auquel ont été soumis les plans d'urgence nationaux pour veiller à ce qu'ils soient complets et adéquats.

Organisation mondiale du commerce

50. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est penchée bien à l'avance sur les problèmes que risquait de poser le passage à l'an 2000 et a procédé à toutes les modifications nécessaires pour que ce passage se déroule sans heurt. L'OMC n'a connu en 2000 aucun problème lié au passage à l'an 2000.

V. États Membres

Centre de coopération internationale pour l'an 2000

51. Le Centre de coopération internationale pour l'an 2000 a été créé en février 1999, lors d'une réunion consacrée au passage à l'an 2000, par des États Membres qui estimaient qu'il fallait renforcer la coopération et la communication entre eux face aux problèmes du passage à l'an 2000. La mission du Centre était de promouvoir le renforcement de la coopération et de l'action stratégiques entre les gouvernements, les peuples et le secteur privé pour réduire au minimum les effets négatifs du passage à l'an 2000 sur la société et l'économie mondiales. Le Centre de coopération internationale pour l'an 2000 était financé par la Banque mondiale et par des dons du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis

d'Amérique, des Pays-Bas, de la Suède, du Canada, de la Suisse, de la France, de l'Italie et de l'Australie. Une bonne partie des informations figurant ci-après sont tirées d'un rapport du Centre, intitulé « *Y2K: Starting the century right!* » (« Passage à l'an 2000 : bien commencer le siècle! »).

52. Pour faire face aux problèmes que posait le passage à l'an 2000, le Centre de coopération internationale a pris les mesures ci-après pour promouvoir la coordination et la communication entre les États Membres :

a) Le Centre a fourni un mécanisme pour l'acquisition et la diffusion d'informations concernant le passage à l'an 2000. C'est ainsi que des bulletins électroniques ont été adressés régulièrement à plus de 400 correspondants dans plus de 170 pays. En outre, le Centre a créé un site Web qui a reçu plus de neuf millions de visites;

b) Le Centre a mis en place un réseau souple reliant les organisations internationales, les pays du G-8, le Coordonnateur des secours d'urgence de l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, de manière à garantir une prompt assistance en cas de perturbations;

c) Du point de vue de l'organisation, le Centre a organisé 45 conférences régionales, deux conférences mondiales des coordonnateurs nationaux pour le passage à l'an 2000 (sous les auspices des Nations Unies), et des activités communes de planification et partage de l'information avec plus de 20 autres organisations mondiales;

d) Le Centre a organisé un système de réseaux mondiaux au sein duquel les États membres étaient répartis en huit régions géographiques de manière à faciliter la communication. Il y avait pour chaque région un coordonnateur régional chargé de promouvoir la coopération et le partage de l'information entre les pays de la région.

Asie

53. Le Centre de coopération internationale pour l'an 2000 indique dans son rapport que le groupe régional asiatique a fait en sorte que le passage au mois de janvier 2000 soit un succès, grâce à la coopération et la mise en commun de l'information au niveau régional et aux initiatives louables prises à l'avance par les Philippines, le Japon et le Forum de coopération économique

Asie-Pacifique (CEAP). La région n'a connu que des incidents mineurs lors du passage à l'an 2000, ainsi que des perturbations modérées et clairessemées au Pakistan et aux Philippines.

Amérique centrale et Caraïbes

54. Les coordonnateurs pour le passage à l'an 2000 en Amérique centrale et dans les Caraïbes étaient prêts, aux niveaux tant national que régional, à faire face aux problèmes du passage à l'an 2000 et à travailler ensemble. Seuls deux pays, la Grenade et le Nicaragua, ont signalé des perturbations mineures dans les services publics. Grâce à la coordination et pour s'être préparée à l'avance, la région n'a pas eu de problème. En outre, la plupart des pays n'étaient pas très dépendants de la technologie, et la communauté de langue, la proximité et la similarité des cultures ont facilité le partage de l'information en temps voulu.

Europe orientale et Asie centrale

55. La région de l'Europe orientale et de l'Asie centrale semblait au départ être parmi les groupes régionaux les moins préparés, ayant indiqué en moyenne les dates les plus tardives pour l'achèvement des préparatifs. La région a activement sollicité l'assistance de la communauté internationale à l'appui des initiatives nationales et régionales pour le passage à l'an 2000. Le PNUD a fourni une assistance et un appui importants au centre de coopération régionale pour le passage à l'an 2000, et cette assistance a été extrêmement précieuse pour la région, s'agissant de faire face aux problèmes du passage à l'an 2000. La région a ainsi pu entrer sans heurt dans l'an 2000, et le Centre de coopération internationale pour l'an 2000 a indiqué qu'il n'y avait pas eu de problèmes importants.

Moyen-Orient et Afrique

56. Région d'une grande diversité et n'ayant que de maigres ressources à consacrer à la formation en vue du passage à l'an 2000, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a dû faire face à d'importants obstacles pour coopérer en vue du passage à l'an 2000. Bien que cette région soit celle dont a émané le moins de rapports durant le passage à l'an 2000, les 14 pays qui ont fait des rapports communs ont indiqué que la transition s'était passée sans heurt.

Amérique du Nord

57. L'Amérique du Nord est passée sans aucun problème à l'an 2000 en janvier, puisque aucun des trois pays qu'elle comprend (Canada, États-Unis d'Amérique et Mexique) n'a signalé de perturbations importantes liées au passage à l'an 2000. Ce succès peut être attribué dans une large mesure aux préparatifs effectués à l'avance dans les secteurs les plus exposés, au niveau de coopération entre les trois pays et à un vigoureux programme national dans chacun d'eux. Les trois pays sont parvenus à un niveau élevé de coordination et de communication durant la transition. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont échangé des observateurs qui ont été affectés à leurs centres de coordination, et les coordonnateurs du Mexique et des États-Unis ont eu des conversations téléphoniques régulières, à certaines heures, durant la transition. Aucune perturbation n'a été signalée.

Amérique du Sud

58. La région de l'Amérique du Sud a fait face au problème que constituait le passage à l'an 2000 avec beaucoup de succès, et il n'y a eu que quelques incidents mineurs au niveau local. La région a tiré parti des activités de coordination préalable, d'une organisation efficace et d'une mise en commun de l'information entre les pays de la région, ainsi que du travail diligent des groupes de travail du secteur industriel. Tous les pays de la région s'étaient dotés à l'avance de programmes nationaux, et cette préparation en temps voulu a permis de constituer rapidement des institutions régionales efficaces, comme le Forum d'Amérique du sud et du Mercosur pour le passage à l'an 2000, pour se préparer à l'événement. La région a aussi tiré parti des relations bilatérales existant entre pays voisins, relations qui ont permis de jeter les bases d'une collaboration dans des secteurs importants comme l'énergie, les télécommunications, la santé et les douanes. Le Forum, étant donné le succès considérable de la coopération en vue du passage à l'an 2000, étudie actuellement comment poursuivre cette collaboration dans d'autres domaines intéressant les gouvernements sud-américains.

Afrique subsaharienne

59. L'Afrique subsaharienne a commencé relativement tard à se préparer au passage à l'an 2000 et a donc été confrontée à d'importants obstacles, n'ayant guère de temps pour régler les problèmes. La diversité

des langues a aussi été un obstacle, qui a causé des retards dans la traduction des documents et a fait que certains outils conçus pour le passage à l'an 2000 n'ont pas été disponibles dans les langues locales. S'il y a eu des perturbations importantes, il n'y a pas eu de perturbations généralisées à l'échelle des systèmes en Afrique. Par exemple, le Centre de coopération internationale pour l'an 2000 indique dans son rapport que le Rwanda a connu des problèmes dans son système douanier, que le Zimbabwe en a eu dans ses systèmes municipaux d'états de paie, et que le Nigéria a été confronté à un incident dans sa raffinerie, mais que tous ces problèmes ont été réglés, ou que des plans d'intervention d'urgence ont été mis en oeuvre avec succès.

Europe occidentale

60. L'Europe occidentale était bien préparée aux niveaux régional et national pour le passage à l'an 2000. Cet état de fait peut être attribué aux efforts intensifs déployés par les États et les organisations du secteur privé et à l'efficacité de la coopération intersectorielle et interétatique. Entre les pays d'Europe occidentale et leurs voisins, les dépendances transfrontières pour ce qui est de l'énergie électrique et du gaz naturel et la sûreté des centrales nucléaires étaient les principaux domaines de préoccupation à l'occasion du passage à l'an 2000, et il y a eu coordination et appui au niveau régional. La région a connu des perturbations mineures et localisées dans le fonctionnement du matériel hospitalier, des institutions financières et du commerce de détail.

VI. Conclusion

61. L'Assemblée pourra souhaiter prendre acte du présent rapport.
